

DONNÉES MORPHOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES SUR LES SARDINES DE CORSE ET DE SARDAIGNE

par J.Y. LEE

Dans les divers travaux concernant la morphologie et la biologie des sardines méditerranéennes les données paraissent manquer pour les secteurs de Corse et de Sardaigne. Il nous a semblé utile de donner les caractéristiques morphologiques et biologiques essentielles des sardines de ces régions insulaires et de les situer sur le plan biogéographique.

1) Matériel étudié.

Les observations ont été faites sur 342 individus capturés en décembre 1963 au large du Fiume Orbo sur la côte orientale de Corse et sur 76 spécimens pêchés à la même époque dans la région du cap Ferro au nord-est de la Sardaigne. Les sardines de Corse mesuraient de 12 à 20 cm (mode 16), celles de Sardaigne 13 à 22 cm (modes 14 et 20).

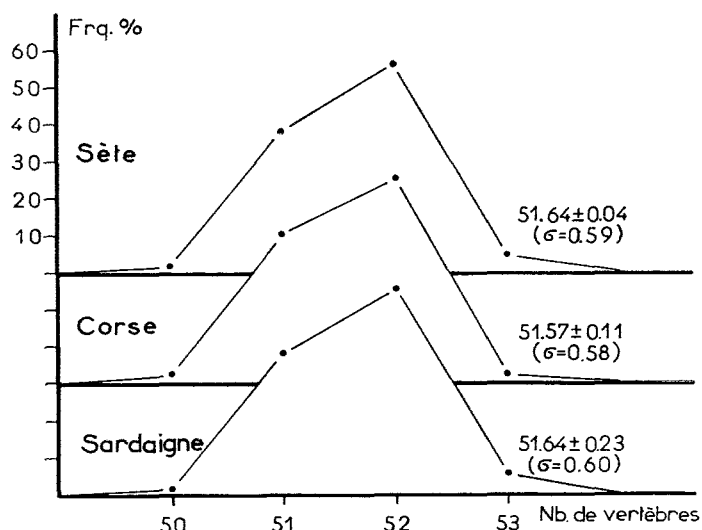


FIG. 1. — Polygone de variation des moyennes vertébrales pour les sardines provenant de la région de Sète, de Corse et de Sardaigne.

2) Vertèbres.

En ce qui concerne les vertèbres les valeurs extrêmes dans les deux cas sont 50 et 53 et le mode 52 (fig. 1). La répartition des fréquences en pourcentage est à peu près la même; la moyenne obtenue est de 51.57 pour les sardines de Corse et 51.64 pour celles de Sardaigne. Ces chiffres correspondent bien à ceux donnés par d'autres auteurs pour le golfe de Gênes et la côte occidentale italienne (environ 51.6).

3) *Branchiospines.*

Dans la détermination du nombre de branchiospines le chiffre indiqué est celui correspondant au nombre de branchiospines de la branche antérieure du premier arc branchial ou grand arc. Ce caractère a été relevé sur 295 individus provenant des côtes de Corse. Le nombre moyen de branchiospines varie de 55 pour la taille de 12 cm; 58.41 pour 15 cm et 59.33 pour 20 cm.

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus pour la région de Sète on remarque qu'à taille égale le nombre de branchiospines est toujours inférieur chez les spécimens provenant de Corse. En effet dans un lot de 1 341 individus provenant de Sète nous avons obtenu les moyennes suivantes : 12 cm : 56; 15 cm : 59.78; 20 cm : 62.00.

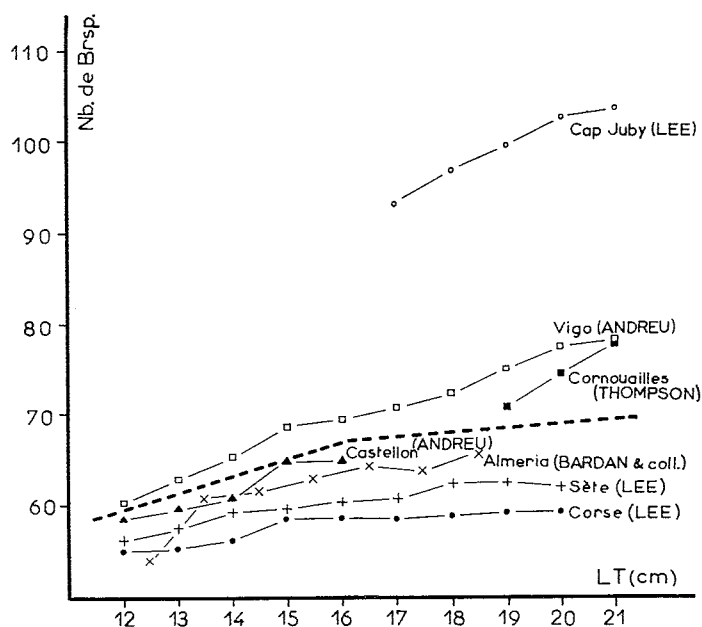


FIG. 2. — Augmentation du nombre de branchiospines (grand arc) en fonction de la taille pour les sardines de différents secteurs de Méditerranée et de l'Atlantique. Les équations des droites de régression qui séparent le groupe Méditerranée de celui de l'Atlantique sont les suivantes : de 12 à 16 cm : $Y - 63,25 = 1,875 (X - 14,0)$; de 16 à 21 cm : $Y - 68,00 = 0,400 (X - 18,5)$.

En reprenant les chiffres donnés par ANDREU (1953) pour Vigo et Castellon de la Plana, par THOMPSON (1926) pour la Cornouaille, par BARDAN de BELLON, NAVARRO et RODRIGUEZ (1949) pour Almeria et en y ajoutant ceux obtenus par nous-même sur des sardines pêchées près du cap Juby au sud du Maroc (moyenne 93.50 pour 17 cm, 103.75 pour 21 cm), il paraît possible de séparer les sardines de l'Atlantique de celle de la Méditerranée en se basant uniquement sur le nombre de branchiospines. Cette séparation pourrait se faire suivant deux droites théoriques de régression correspondant respectivement aux individus de 12 à 16 cm et à ceux de 16 à 21 cm (fig. 2).

Dans ces conditions on remarque que :

en Atlantique la valeur du nombre de branchiospines diminue très sensiblement du sud vers le nord; l'augmentation en fonction de la taille pour chaque région est très rapide,

en Méditerranée la diminution du nombre de branchiospines du sud vers le nord est moins nette qu'en Atlantique, les chiffres inférieurs pour la Méditerranée occidentale étant relevés en Corse. L'augmentation avec la taille est beaucoup plus faible qu'en Atlantique.

4) *Maturité sexuelle et engraissement.*

Au mois de décembre 1963, date des prélèvements, le pourcentage des femelles en ponte ou en fin de ponte s'élève à 65,5 p. 100 pour les sardines provenant de Sardaigne et à 28,8 p. 100 pour celles de Corse. Chez ces dernières, 65,1 p. 100 ont à peine dépassé le stade 3. Ceci indiquerait que la ponte est plus tardive en Corse que dans le nord de la Sardaigne; il faut pourtant remarquer que dans le lot provenant de Sardaigne la répartition des tailles est beaucoup moins homogène que dans celui de la Corse.

L'engraissement a été évalué de manière empirique par l'observation interne des glandes viscérales en suivant l'échelle de FURNESTIN.

Dans le lot provenant de Sardaigne 86,8 p. 100 de sardines sont maigres, 13,2 p. 100 peu grasses. Ainsi les sardines de Corse sont relativement plus grasses au mois de décembre que celles de Sardaigne. Toutes deux ont une teneur en graisse beaucoup plus faible que celle des sardines pêchées dans les différents secteurs du golfe du Lion à la même période de l'année.

Institut des Pêches. Laboratoire de Sète.
